

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Élections professionnelles du CRCAA : une participation en hausse pour le renouvellement du Conseil

Les élections professionnelles en vue du renouvellement des membres du conseil du CRCAA se sont déroulées ce jeudi 17 septembre pour les différentes circonscriptions électorales du territoire.

Si le nombre de candidatures ne permet pas de pourvoir l'ensemble des sièges prévus, la mobilisation des professionnels à l'occasion de ce scrutin est en hausse par rapport à 2022, passant de 39% à 45%.

Les résultats permettent d'installer une nouvelle représentation professionnelle sur les territoires du Bassin d'Arcachon et d'Hossegor. La circonscription de la Rive gauche de la Gironde n'a, en revanche, enregistré aucune candidature.

Cette participation vient conforter les professionnels élus dans leur rôle de représentants de la profession. Ils auront notamment pour responsabilité de porter les préoccupations et les attentes des entreprises, de contribuer aux orientations du CRCAA et de prendre part aux décisions qui guideront l'action de la structure au cours de la prochaine mandature.

Dans un contexte marqué par de nombreux enjeux pour la filière ostréicole, le nouveau Conseil aura notamment à poursuivre le travail engagé pour accompagner les professionnels, défendre leurs intérêts collectifs et renforcer la capacité de résilience des filières du Bassin d'Arcachon, du Médoc et d'Hossegor.

« La hausse de la participation est un signal important pour notre organisation professionnelle. Elle vient conforter les élus dans leur responsabilité de représentants de la profession. Nous devons maintenant poursuivre cette mobilisation et faire vivre un dialogue étroit avec l'ensemble des professionnels, y compris ceux qui ne sont pas directement engagés dans le fonctionnement du CRCAA. La prochaine mandature devra permettre de continuer à porter les enjeux de nos territoires et de construire collectivement les réponses nécessaires pour l'avenir de nos filières », déclare Olivier Laban, Président du CRCAA.

Le CRCAA remercie l'ensemble des professionnels qui ont participé à ce scrutin et félicite les candidats élus.

La nouvelle mandature s'ouvre avec l'ambition de poursuivre une action collective au service de l'ensemble de la profession conchylicole.

Ainsi, le combat continue pour consolider et faire aboutir les actions portées par la précédente mandature.

Parmi les principaux enjeux figurent notamment la poursuite des travaux visant à mieux comprendre les phénomènes de mortalité et à adapter au mieux nos productions, la pérennisation du réseau de surveillance OXYVIR, ainsi que la mise en place d'un fonds de garantie destiné à mieux faire face aux conséquences des crises. Sur ce dernier dossier, de premières avancées sont d'ores et déjà enregistrées, avec une réunion programmée le 28 septembre 2026 sous la présidence de la députée Sophie Panonacle.

Face à l'enjeu du renouvellement des générations, la dynamique engagée avec 40 installations au cours de la dernière mandature devra également être poursuivie et consolidée.

Enfin, la nouvelle mandature verra la mise en œuvre, début 2029, du projet de renouvellement des moyens nautiques du CRCAA. Celui-ci doit permettre de disposer des moyens nécessaires pour assurer la réhabilitation de 16 hectares par an de zones à vocation productive sur le domaine public maritime concédé, ainsi que la renaturation de 60 hectares par an.

Ces différents projets constituent autant de leviers pour accompagner les professionnels, préserver le potentiel de production et renforcer la résilience de la filière sur l'ensemble du territoire du CRCAA.